

## Domaine Santé

## Filière physiothérapie

**Limitations d'activités en lien avec le système cardio-respiratoire**  
Observer, analyser & évaluer les limitations d'activités en lien avec l'encombrement**1. Caractéristiques du module**

Code : S.PH.371.1009.F.23

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 4

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module facultatif  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1, du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

**2. Prérequis**

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

**3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés**

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.  
[https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).

**Rôles majeurs exercés**

Rôle d'expert-e  Rôle de leader  Rôle d'apprenant et de formateur-trice  
 Rôle de communicateur-trice  Rôle de promoteur-trice de la santé  Rôle de professionnel-le  
 Rôle de collaborateur-trice

**Compétences principales****Rôle expert-e**

- **A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie.
- **A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations.
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.

**Rôle de communicateur-riche**

- **B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/ clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents.

**Rôle de promoteur-riche de la santé**

- **E4** Elles utilisent des concepts spécifiques et ciblés à l'activité et au mouvement dans la prévention et la promotion de la santé ainsi que dans la réhabilitation.

**Rôle d'apprenant-e et de formateur-riche**

- **F1** Elles mettent constamment à jour leurs connaissances pratiques, techniques, scientifiques et théoriques et les intègrent dans leur pratique professionnelle. Elles encouragent les patients/clients à prendre leurs responsabilités (autonomisation) du point de vue des comportements en matière de mouvement et d'activité.

**Objectifs généraux d'apprentissage**

- Développer et mettre en situation les compétences d'évaluation cardio-respiratoire
- Développer des compétences de raisonnement clinique permettant la génération d'hypothèses autour de situations cliniques variées
- Expliquer et identifier les mécanismes physiopathologiques influençant la clairance muco-ciliaire dans différents contextes
- Mettre en œuvre des techniques d'aide au désencombrement avec assistance manuelle et /ou instrumentales
- Identifier ses besoins d'apprentissage et la littérature scientifique pertinente répondant à ceux-ci

#### 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

##### Contenus

- Fondements et savoirs : physiologie respiratoire, clairance muco-ciliaire, éléments de pharmacologie pertinents pour la pratique physiothérapeutique.
- Evaluation : évaluation cardio-respiratoire, clairance muco-ciliaire, toux, gazométrie.
- Interventions : oxygénothérapie conventionnelle, désencombrement manuel et instrumental, drainage autogène, Active Cycle Of Breathing, atelier désencombrement, spirométrie incitative.
- Raisonnement clinique : atelier raisonnement clinique cardio-respiratoire, génération d'hypothèse dans un contexte post-opératoire.
- Recherche : EBP du désencombrement, lecture et analyse critique d'article design interventionnel.
- Outils et innovations technologiques : désencombrement instrumental.
- Prévention : prévention de l'encombrement et des exacerbations, patients partenaires.

##### Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Enseignement à distance
- Enseignement présentiel interactif
- Enseignement co-modal
- E-learning
- Cours pratiques
- Cours théoriques
- Pratiques simulées
- Travail personnel
- Travail personnel dirigé, travaux de groupe
- Autres

**Exigences de fréquentation :** La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels). Toute absence doit être annoncée et compensée.

#### 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- Un examen oral (coefficient 2), type ECOS
- Examen écrit (coefficient 1)

- Période : semaines 26 et 27 de l'année civile 2024

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus. Toute note inférieure à 3 entraîne l'insuffisance du module.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

#### 6. Modalités de remédiation et de répétition

##### Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation

- Modalités :  
- si le module est évalué FX, toutes les parties dont les notes sont inférieures à 4.0 seront remédiées.
- Période : semaines 35-36 de l'année civile 2024

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

##### Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

---

## **7. Bibliographie principale**

---

Se référer au syllabus

---

## **8. Responsable de module**

---

**Responsable** : Pascal Weber

**Enseignants** :

Se référer au planning du cours et/ou au syllabus

Descriptif validé le 1<sup>er</sup> février 2024 par

Ruth Schmid  
Responsable de la filière